

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2015)

Heft: 65

Artikel: Que faire quand un parent semble inapte?

Autor: Weigand, Ellen

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que faire quand un parent semble inapte?

Il est normal de s'inquiéter pour un parent. Pour se rassurer, on peut commencer par faire une course de contrôle avec lui.



Une simple balade en voiture permettra de se faire un avis sur les aptitudes du conducteur.

Bien des proches s'inquiètent quand leurs parents âgés conduisent encore. Pour se rassurer ou obliger un conducteur récalcitrant à quitter le volant, plusieurs possibilités s'offrent.

COURSE DE CONTRÔLE pour commencer de façon «douce» à faire réfléchir le parent conducteur sur ses aptitudes à conduire, voire lui faire prendre conscience de son inaptitude, s'il n'a pas encore eu d'accident ni de conduite visiblement dangereuse, une possibilité informelle est d'effectuer une course de contrôle avec lui. Cela permet de se faire une idée de ses capacités et difficultés éventuelles.

Si l'on constate un problème lié à la santé du parent, par exemple de vision, un examen médical pourrait être indiqué. En cas d'autres difficultés, liées au trafic et code de la route, on peut l'y rendre attentif et lui proposer de prendre un cours de conduite ou une formation pour seniors.

INFORMATION AU MÉDECIN TRAITANT informer le médecin traitant du conducteur de ses craintes permet de le rendre attentif à certains aspects à investiguer lors d'un contrôle médical routinier ou obligatoire. Les spécialistes conseillent d'inclure les proches dans l'évaluation. Le D^r Anex reçoit d'ailleurs parfois des informations de proches inquiets, qu'il juge très utiles pour l'évaluation du patient.

DÉNONCIACTION ANONYME on peut dénoncer le conducteur récalcitrant auprès du service des automobiles de son canton de domicile. Une possibilité dont il est d'ailleurs rarement fait usage. Le dénonciateur doit donner son nom, mais reste anonyme, permettant de préserver l'entente familiale.

Le service des automobiles demandera un rapport au médecin traitant. Si le conducteur n'en a pas, il sera ordonné un examen médical identique au contrôle médical bisannuel auprès d'un médecin agréé. La suite de la procédure est identique à celle prévue lors du contrôle obligatoire dès 70 ans.

Le Club

Gagnez des places pour des cours TCS de mise à jour de vos connaissances.
Voir en page 76.